

# QU'EN PENSEZ-VOUS ?

## Mais que fait la CODI ?

Peut-être certains d'entre vous ont-ils eu l'occasion d'admirer au Port une exposition intitulée «Le chant de la pierre» présentant des sculptures réalisées par Jean-Yves MENEZ, sculpteur breton, avec, pour élément principal, un vaisseau de granit ayant navigué à plusieurs reprises, notamment sur la Rance ?

Lors de l'inauguration de cette exposition en 2009, plusieurs élus de la CODI, avaient souligné sa qualité et le plaisir d'accueillir près de la maison de la Rance, une exposition faisant écho à nos légendes bretonnes.

Le vaisseau de granit avait trouvé son port d'attache et s'y était installé comme dans un écrin. Cette expo nommée si joliment "le chant de la pierre" était entrée en résonance avec le lieu. Et les nombreux visiteurs ne s'y trompaient pas. Elle parlait à tout un chacun.

Ce théâtre minéral a accueilli des animations de qualité durant l'été 2010. Et voilà qu'en Septembre dernier, la CODI a fait savoir à Jean-Yves Menez, que son expo devait quitter le site pour permettre à la Maison de la Rance de fêter ses dix ans.

La fête était réussie mais la place éphémère créée par les nombreux stands montés pour l'occasion, aurait été joliment habitée par cette exposition que beaucoup auraient souhaité voir devenir permanente.

Alors après son départ, il reste cette question :

Pourquoi enlever une exposition de qualité, qui formait un bel ensemble au Port de Lanvallay à proximité de la Maison de la Rance? Cela aurait pu être le début d'une belle dynamique et on ne peut que déplorer que cet espace ait retrouvé sa «virginité» culturelle.



## PARLONS EN !

### 10 ans ça s'arrose!!



L'anniversaire de la maison de la Rance les 1 et 2 octobre a attiré la foule sur les quais . L'arrivée sur des doris, le spectacle des commandos Percu resteront des moments riches en émotion. Un grand merci à toute l'équipe de la maison de la Rance pour son investissement. Les animations ont permis de découvrir les richesses patrimoniales et naturelles de notre environnement et de visiter les nombreux stands alliant informations et jeux .

## PARLONS HISTOIRE !

Vous êtes habitués désormais à nos rubriques histoires et découverte, concoctées entre autres par JP Fournier. Souvenez-vous : les balades commentées, les plans illustrés...

Allez découvrir l'histoire de notre région en consultant le blog concocté par Jean-Pierre Fournier. Ce blog comporte de nombreuses rubriques, des textes, des photos et illustrations. Vous pouvez bien sûr l'enrichir en y apportant vos commentaires. Attention, enregistrez-le dans vos favoris car il évolue en permanence.

Son adresse : <http://lanvallayhistoire.eklablog.com/>

### N'oubliez pas votre cotisation 2011.

C'est grâce à votre contribution que l'Otrement arrive dans votre boîte aux lettres.

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION LANVALLAY AUTREMENT POUR 2011

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

e-mail : ..... Tel : ..... / .....

à retourner chez: R. Mahé 5 impasse Edgar DEGAS



N° 21  
Novembre-décembre  
2011

## EDITO

### POURQUOI ?

Une fois n'est pas coutume, nous porterons notre regard sur la CODI, qui nous a en effet apporté son lot de « cadeaux » en cette rentrée.

C'est tout d'abord l'école élémentaire qui a vu disparaître 1 des 2 éducateurs qui encadraient les activités sportives des élèves. Quelles sont les raisons qui ont amené la CODI à prendre cette décision ? Comment cela se fait-il que les élus représentant la commune au conseil communautaire n'aient pas abordé ce sujet ? Quelle position ont-ils prise concernant cette décision ? Quelle mouche a donc piqué la CODI ? Pourquoi défaire ce qui fonctionne depuis tant de temps, et laisser les écoles démunies. Pourquoi ?

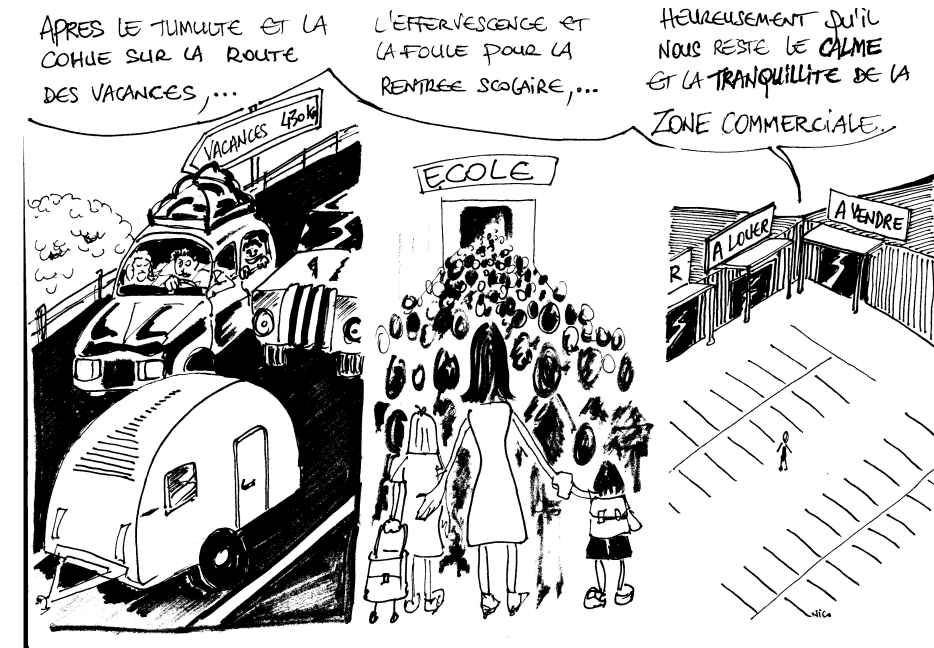
C'est aussi l'enlèvement dans l'urgence de l'exposition « le chant de la pierre » au port, près de la Maison de la Rance, exposition qui fonctionnait bien depuis 2 ans : pourquoi ?

Une pendule arrêtée  
Indique tout de même  
l'heure juste....  
deux fois par jour

C'est enfin la grogne des commerçants du bourg qui monte. Pourquoi ? Il leur avait été promis qu'aucun commerce concurrentiel ne s'installerait dans la nouvelle zone commerciale de Lanvallay et ce dans le cadre d'une réunion publique sur la requalification du centre bourg. Force est de constater que les faits démentent les promesses. Perdu !

C'est facile pour monsieur le maire de dire qu'il n'a qu'un « pouvoir de dissuasion des installations sur le plan commercial » (P.B. 13/10/2011), après avoir confié tous les pouvoirs « aux porteurs de projets » des zones commerciales. La preuve est faite, là encore, que nos élus ne maîtrisent pas suffisamment les décisions prises sur notre commune, car ils délèguent trop souvent les projets à d'autres dont les intérêts ne sont pas forcément ceux de l'intérêt général. Mais pourquoi donc ?

## LA FAMILLE COTIS



## Nous contacter

### Courriel

[lanvallayautrement@voila.fr](mailto:lanvallayautrement@voila.fr)

### Blog

[Lanvallayautrement.eklablog.com](http://Lanvallayautrement.eklablog.com)

### Tel

02 96 85 94 06

## AGENDA

**Dimanche 30 octobre** : Troc aux plantes, salle des fêtes de Lanvallay, de 10h à 12h00.

**Samedi 5 et dimanche 6 novembre** : Fête de la pomme à Quévert.

**Samedi 26 novembre en soirée et dimanche 27 novembre l'après-midi** : « LE NÉCOLO » par la troupe des Toubab'ouh. spectacle de Noël organisé par l'APE. Gratuit pour les enfants des écoles de Lanvallay. Réservation conseillée.

**Mercredi 30 novembre** : « Le Dôme Musical » par la Boîte à ressort dans le cadre des Jacobambins. Théâtre des Jacobins, 11h – 15h – 17h30. À partir de 6 ans (27 places!)

**Les 2, 3 et 4 décembre** : TELETHON à Lanvallay.

**Dimanche 18 décembre** : marché de Noël, place d'Alsace. Organisé par le Tennis Club de Lanvallay.

**Mercredi 28 décembre** : tournoi seniors de foot en salle. Salle Omnisports de Lanvallay. Organisé par l'US Lanvallay.

## LE CONSEIL MUNICIPAL VU OTREMENT

### Conseil municipal du 23 juin 2011

20 présents

Redéploiement des fonctions d'adjoint suite au décès de Jean Claude Haquin, avec un nouveau fonctionnement à 5 adjoints au lieu de 6. Plusieurs élus s'émeuvent du fait que les fonctions assurées par Jean Claude Haquin soient ainsi redistribuées sans nouvel adjoint. *Discussion vive : mais vote à l'unanimité.*

Robert Legavre est élu nouveau délégué à la CODI.

Travaux-urbanisme : les rues de la Prévalaye et du Colombier seront chacune aménagées avec une piste cyclable et un trottoir de chaque côté. Elles feront aussi l'objet de travaux sur les eaux pluviales, réseaux, bassins d'orages (*notons que la commune vote ce même soir l'achat de 5 700 m<sup>2</sup> pour la construction de ces bassins : espérons qu'ils seront paysagés en espaces verts !!*).

Ce même soir, vote à l'unanimité et sans grande discussion de quelques sommes rondettes : 120 000 euros pour de l'éclairage (dont la moitié subventionnable... « probablement » !!), 40 550 euros pour du téléphone.

### Conseil municipal du 29 juillet 2011

14 présents.

Discussion sur le rapprochement éventuel de la Communauté de Communes d'Evran avec la CODI (la réforme territoriale imposant aux CC de moins de 5000 habitants d'intégrer des plus grandes). L'ensemble des présents est favorable au principe d'extension de la CODI, mais à condition d'étudier cela globalement, pas uniquement en direction d'Evran : une majorité d'élus s'abstient sur le cas précis du rapprochement avec Evran.

Le contrat animateur jeunesse est renouvelé pour un an (3ème CDD !), avec promesse d'un contrat plus stable l'an prochain. Horaire étendu pour lui permettre d'intervenir plus largement sur le temps périscolaire.

Bilan du service public d'assainissement non collectif (SPANC, compétence CODI). Pour mémoire, ce service concerne 258 abonnés à Lanvallay, les 1841 autres étant raccordés à la station d'épuration.

Discussion sur les déchets, où il est intéressant de noter que le verre et les emballages collectés sont au-dessus de la moyenne nationale : 42 kg/an/habitant pour le verre (29 au niveau national), 26 pour les emballages (15 au niveau national). Parallèlement les ordures ménagères ont reculé de 23% depuis 2001, mais le ratio de 311 kg/an/habitant reste comparable à la moyenne nationale (311) et supérieur à la moyenne Bretonne (271).

### Conseil municipal du 30 septembre 2011

17 présents

La procédure de création de la ZAC habitat de Pélineuc est achevée et approuvée à l'unanimité du conseil municipal. Elle engage la commune sur «une bonne quinzaine d'années» pour la création de 450 logements ! *Il est à noter qu'un secteur a été sorti du périmètre pour permettre à «des aménageurs» d'avancer à leur rythme. Comme par hasard, ce secteur est le plus proche du centre, zone stratégique pour faciliter la greffe du nouveau quartier avec le centre bourg. Le maintien de celle-ci dans le périmètre de ZAC aurait permis à la commune d'opposer aux aménageurs concernés un certain nombre d'exigences (continuité des cheminements cyclistes et piétons, qualité architecturale, homogénéité des constructions avec le reste de la ZAC). Ceci sera maintenant nettement plus difficile.*

On apprend également dans le chapitre urbanisme, la construction d'un «kiosque à pizzas» à proximité du Super U. Un élu rappelle les propos de

Mr le Maire lors du projet de réalisation de la zone commerciale assurant que les commerces s'y installant ne feraient pas concurrence à ceux du centre bourg (L'Otrement N°18). Résultat : un coiffeur, un opticien, une pizzeria, et bientôt une jardinerie. Monsieur le Maire continue de nous assurer que la priorité est le maintien des commerces du centre bourg. *Mais concrètement, que fait-il ?*

Lors de la présentation de la réalisation d'un piste cyclable Route d'Evran, un élu demande à l'adjoint à l'urbanisme quelle suite a été donnée à sa proposition d'utiliser une portion de voie parallèle existante, histoire de faire mieux mais en limitant les coûts. *La réponse sur l'impossibilité de traverser une zone humide nous a semblé quelque peu évasive. Cette alternative a-t-elle été envisagée sérieusement ?*

CODI Habitat a un projet de 38 logements sociaux au lieu dit «Les Mortiers», zone également sortie de la ZAC pour permettre au bailleur social de déposer son permis de construire. Un conseiller municipal s'interroge sur les suites données à la réflexion sur la mixité sociale initiée par le conseil municipal. *En effet, construire 38 logements sociaux dans le même quartier ne s'apparente pas vraiment à de la mixité sociale.* Oui mais, rétorque Monsieur le Maire, CODI Habitat avait l'obligation de construire rapidement sur le terrain dont il était propriétaire. Faux argument ! *Quand on souhaite réellement la mixité sociale, on trouve des moyens pour la mettre en œuvre.* Et pour faire voter cet épisode, on entend la phrase suivante sans ponctuation ni respiration : «Yatildesvotescontredesabstensionsmerci. » *Et hop, voté à l'unanimité.*

Dans les questions diverses, Monsieur le Maire informe de la demande de subvention exceptionnelle de la part de «L'épicerie sociale et solidaire» dont l'objectif est de répondre aux besoins de personnes en situation de précarité. Cette subvention demandée à plusieurs collectivités a pour but l'aménagement d'un local. Il est demandé 500 euros à la commune de Lanvallay. Monsieur le Maire propose de voter 100 euros (*Soyons fous !!*). Un des conseillers municipaux finit par faire observer que c'est vraiment chipoter puisque tout le monde s'accorde que c'est pour répondre à un réel besoin. *(de la part d'une association reconnue, soutenue par la croix rouge) Il aura finalement gain de cause après une discussion de «marchands de tapis».* Nota : des montants de plusieurs dizaines de milliers d'euros sont régulièrement votés sans discussion !

## LE SAVIEZ-VOUS

Les goûts et les couleurs..... ça ne se discute pas !



Tous les mardis, depuis le mois d'août, place d'Alsace, de 8h00 à 12h30, on peut désormais acheter ses fruits et ses légumes.

Madame Chantal Bourgault propose sur son étal bien achalandé et riche en couleurs, des légumes BIO ou issus de la région proche comme les carottes de Cherrueix ou divers produits de la baie de St Malo.

Cette offre commerciale dans le centre bourg vient compléter les commerces existants sans leur faire concurrence : on pourrait s'amuser à composer un menu en remontant la rue principale de Lanvallay, de l'entrée au dessert !

Sachez encore que Mme Bourgault est présente tous les jeudis sur le marché de Dinan, vous pourrez la reconnaître à son barnum blanc et bleu. Les tickets restaurants sont acceptés.

## MI MANDAT : mi figue mi raisin

### URBANISME

**Utilisation économe de l'espace ?...** Comment peut-on prétendre une chose pareille avec un projet de ZAC de 450 logements étalés sur plus de 20 hectares ! Les projets de Lanvallay continuent, pour le compte de la CODI, de dilapider les surfaces agricoles ; un peu moins que par le passé mais suffisamment pour que l'État ait pointé ce problème dans son avis sur la ZAC ([http://www.mairie-lanvallay.com/images/user/actu\\_54.pdf](http://www.mairie-lanvallay.com/images/user/actu_54.pdf))

Rappelons au passage que le périmètre de la ZAC a été amputé de son secteur le plus stratégique (la jonction avec le bourg) pour faire plaisir à des aménageurs pressés...Un scandale, ni plus ni moins.

**Logement social :** 38 logements sont prévus sur la ZAC de Pélineuc

Pour plus de 450 logements au total, le ratio est bien faible. En outre, ces 38 logements seront regroupés dans une seule et même opération, de Codi Habitat...juste à côté des quartiers HLM déjà existant ! Et voilà : aucun objectif de mixité sociale, qui montre de si bons résultats ailleurs. Ici au contraire, on regroupe les faibles revenus entre eux...).

Tout ceci montre qu'il est bien difficile de faire un PLH (plan local de l'habitat) au niveau CODI, tout en laissant la compétence urbanisme aux communes.

**TRAVAUX :** parmi tous les travaux réalisés (exposé long et fastidieux ayant passé en revue TOUS les travaux), retenons bien entendu la réfection de la rue de Beauvais...sans piste cyclable alors que l'occasion était trop belle, ou encore la sécurisation de St Piat, excellente idée mais...il faudra bientôt casser si on a bien compris, pour y intégrer là aussi les pistes cyclables promises !!!

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :** bilan des zones d'activité en cours...pour lesquelles la commune pourra toujours se glorifier des choses qui marchent, et reporter sur « la conjoncture » ce qui tarde. Elle n'a en tout cas pas la compétence sur l'activité économique, dévolue à la CODI. Reste que les faits sont têtus : de multiples cellules sont vides, et des commerces émergent à Super U en parfaite concurrence avec ceux du bourg (coiffure,

pizzeria...) malgré les « engagements » de SuperU. Preuve en est, ce type d'engagement n'a absolument aucune valeur. Mais pour le moment notons avec satisfaction, comme le précisait M. le Maire, que les commerces côtissois sont plus nombreux que dans les autres bourgs de la CODI, et ont trouvé repereurs : Adriane (nouvelle boulangerie en juillet), le fleuriste, le charcutier, la pizzeria, Colette Bouloux, le garage de la Prévalaye, Cap vie (devenu assurance)

**AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, JEUNESSE :** Ouf...deux exposés vivifiants à suivre : bilan concis et explicite, sur lequel nous ne trouvons rien à redire. Seul écueil, non rappelé pendant la réunion et qui provient des « hautes sphères » du conseil communautaire : le couac entre Lanvallay et la Codi au sujet de la petite enfance

**CCAS :** exposé sur la difficulté d'avoir 3 CCAS (un par commune), avec des budgets propres limités (13 000 euros à Lanvallay), mais des décisions sur des budgets élevés puisque le CCAS de Lanvallay gère l'EHPAD, avec 1,6 million de budget (travaux de réfections).

**ENQUÊTE SENIORS :** enquête très intéressante sur la base d'un questionnaire posé oralement à 120 foyers. Rapport de 35 pages consultable en mairie.

Parmi les résultats on note que 52% trouvent que l'offre de logements seniors est insuffisante sur Lanvallay ; 48% font partie d'une association ; 45% sont abonnés à internet ; 50% disent utiliser le vélo (mais on ne sait pas combien aimeraient l'utiliser ?) ; 7 à 8% disent ne pas avoir de visite ; peu vont au cinéma, mais il ne leur a pas été demandé s'ils vont au théâtre, qui remporte en général un gros succès à Lanvallay et est important notamment pour nos aînés

**VIE CULTURELLE :** le sujet n'a pas été abordé, et pour cause : il n'y a (quasi) pas de politique culturelle à Lanvallay. Le peu de choses qui se passent sont entièrement impulsées par le monde associatif.

